



Accusé de réception en préfecture
095-200049310-20190703-2019-76-DE
Date de télétransmission : 10/07/2019
Date de réception préfecture : 10/07/2019

Département du VAL D'OISE
Arrondissement de SARCELLES

COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 03 JUILLET 2019 (DEUXIÈME CONVOCATION)

**DÉLIBÉRATION N° 2019-76
ASSAINISSEMENT**

17- Demande de subvention études auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie portant sur la réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux pluviales et d'eaux usées situés Chemin de Saint-Blin sur le territoire de la commune de GONESSE (Opération n° 512)

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le jeudi 20 juin 2019, s'est réuni le mercredi 26 juin 2019 à la salle des fêtes de BONNEUIL-EN-FRANCE, 11 Chemin de la Voirie - 95500 BONNEUIL-EN-FRANCE, sous la Présidence de Guy MESSAGER, Président et Maire honoraire de la Commune de LOUVRES

Date de la convocation : le jeudi 20 juin 2019
Nombre de délégués en exercice : 70
Président de séance : Guy MESSAGER - Président du Syndicat

33 présent(e)s avec droit de vote

Le Président constate que le quorum n'est pas atteint, il informe l'assemblée du report du comité syndical à la date du 03 juillet 2019, avec le même ordre du jour

L'an deux mille dix-neuf, le trois juillet à neuf heures,

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le mercredi 26 juin 2019, s'est réuni à la salle des fêtes de BONNEUIL-EN-FRANCE, 11 Chemin de la Voirie - 95500 BONNEUIL-EN-FRANCE, sous la Présidence de Guy MESSAGER, Président et Maire honoraire de la Commune de LOUVRES

Date de la convocation : le mercredi 26 juin 2019
Nombre de délégués en exercice : 70
Président de séance : Guy MESSAGER - Président du Syndicat

Vice-Président(e)s présent(e)s : Didier GUEVEL, Vice-Président - Christine PASSENAUD, Vice-Présidente - Maurice MAQUIN, Vice-Président - Gérard SAINTE BEUVE, Vice-Président - Anita MANDIGOU, Vice-Présidente - Gilles MENAT, Vice-Président - Jean-Luc HERKAT, Vice-Président - Marie-Claude CALAS, Vice-Présidente

Secrétaire de séance : Jean-Claude BARRUET - Délégué de la Commune de MAREIL-EN-FRANCE

24 présent(e)s avec droit de vote formant le quorum

CARPF :

Mathieu DOMAN (Commune d'ARNOUVILLE), Jean-Luc HERKAT (Commune de BONNEUIL-EN-FRANCE), Marie-Claude CALAS (Commune de BOUQUEVAL), Ingrid DE WAZIÈRES (Commune d'ÉPIAIS-LÈS-LOUVRES), Jean-Michel DUBOIS (Commune de GONESSE), Anita MANDIGOU (Commune de GOUSSAINVILLE), Robert DESACHY (Commune de LE MESNIL-AUBRY), Didier GUEVEL et Marcel HINIEU (Commune de LE PLESSIS-GASSOT), Gérard SAINTE BEUVE (Commune de LE THILLAY), Guy MESSAGER et Alain CLAUDE (Commune de LOUVRES), David DUPUTEL et Marie-Hélène DAUPTAIN (Commune de SAINT-WITZ), Christine PASSENAUD (Commune de VILLERON), Maurice MAQUIN (Commune de VILLIERS-LE-BEL)

C3PF :

Gilles MENAT (Commune de BAILLET-EN-FRANCE), Jean-Claude BARRUET et Stéphane BECQUET (Commune de MAREIL-EN-FRANCE)

CAPV :

Claude ROUYER (Commune d'ATTAINVILLE), Jean-Robert POLLET (Commune d'ÉZANVILLE), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Commune de MOISSELLES), Roger GAGNE (Commune de SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT)

Formant la majorité des membres en exercice.

3 Absent(e)s et représenté(e)s

CARPF :

Bruno REGAERT (Commune de VAUD'HERLAND) a donné pouvoir à Gérard SAINTE BEUVE (Commune de LE THILLAY)

Léon ÉDART (Commune de VILLIERS-LE-BEL) a donné pouvoir à Maurice MAQUIN (Commune de VILLIERS-LE-BEL)

CAPV :

Jean-Yves THIN (Commune de PISCOP) a donné pouvoir à Guy MESSAGER (Commune de LOUVRES)

ASSAINISSEMENT

17- Demande de subvention études auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie portant sur la réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux pluviales et d'eaux usées situés Chemin de Saint-Blin sur le territoire de la commune de GONESSE (Opération n° 512)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans le cadre de ses missions, le SIAH du Croult et du Petit Rosne a constaté des dysfonctionnements dans les réseaux intercommunaux de transport des eaux usées situés au Chemin Saint-Blin situés sur le territoire de la commune de GONESSE et qui conduisent à des interventions régulières de curage sur ces canalisations.

Le SIAH souhaite réaliser une étude pour les travaux de réhabilitation de ces réseaux.

Afin de mener à bien ce projet, diverses études préalables seront nécessaires pour approfondir les besoins relatifs aux travaux. Il est nécessaire de prévoir des inspections télévisées sur les collecteurs afin d'observer l'état général de la canalisation. Ces inspections télévisées permettront de définir le type de réhabilitation à réaliser sur ces réseaux intercommunaux. En complément, des études géotechniques, des sondages amiantes, ainsi que des campagnes de mesures, seront réalisés dans le cadre de cette étude et ce, afin de compléter et de conforter les propositions de réhabilitation.

Le montant global de ces prestations est estimé à 35 345,00 € HT.

Dans cette perspective, le SIAH souhaite solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour le financement de ces prestations, dans le respect de la charte qualité.

CECI EXPOSÉ

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le rapport de Marie-Claude CALAS,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le XI^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, et notamment la charte qualité,

Considérant le projet de travaux de réhabilitation d'un collecteur intercommunal d'assainissement situé Chemin Saint Blin sur le territoire de la commune de GONESSE,

Considérant la décision du SIAH de réaliser les prestations sous charte qualité de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et conformément au XI^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

